



Anc. Compagnie St-Jean

TIR DU ROY TIR DU ROITELET

dans notre salle

<u>le vendredi 31 Mars 2023</u> à 19 heures.

Règlement du TIR DU ROY ET DU ROITELET 2023 :

- Les oiseaux seront posés à la pointe d'une branche d'arbre à 1 mètre devant une cible beursault.
- Les archers tireront avec leur arc personnel (arc classique ou à poulies), avec ou sans viseur.
- Distances:

Les archers (adultes et confirmés) à 40 m

Les Jeunes (Minimes et Benjamins) et premières licences à 25 m.

(Distances susceptibles d'être modifiées en accord avec les membres du bureau)

 Ordre des tirs: Honneur au Roy, et au Roitelet de l'année dernière puis, du plus jeune au plus âgé en commençant par la distance de 25m et ensuite 40 m

On ne tiendra pas compte du résultat si l'oiseau est abattu au premier tour.

- Nous mangerons ensuite sur place pour ceux qui le désirent.
 Au menu : Raclette
- Apportez votre charcuterie, votre fromage, le club offre les pommes de terre, pensez à indiquer à Carmen le nombre de personnes!
- Apportez également votre appareil à raclette et une rallonge

Tous les archers du Club sont invités à participer !

Le Président

<u>www.saint-quentin-tiralarc.com</u> Siret N°: 387 773 062 00022 APE: 9312Z